

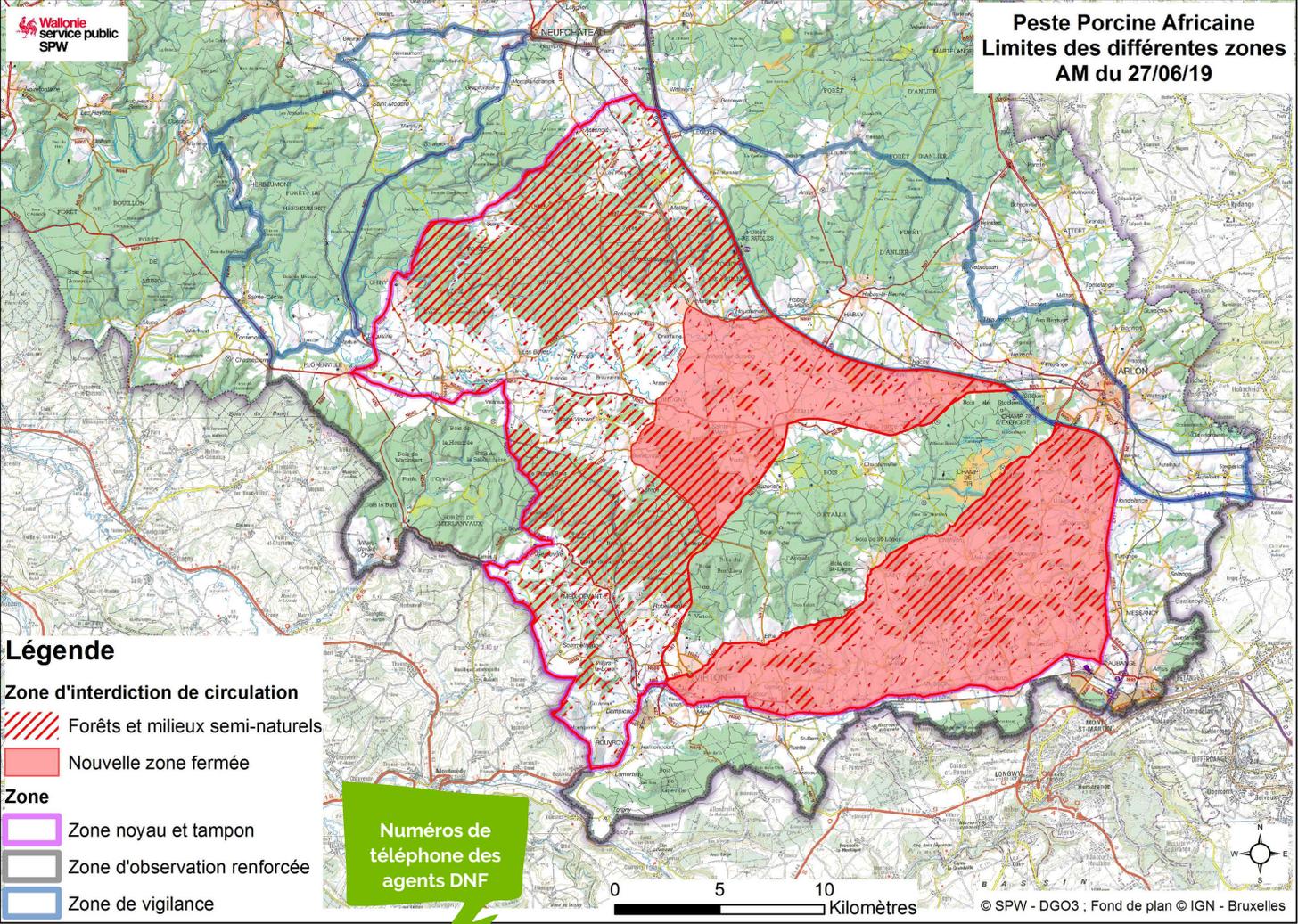
LES ZONES OÙ TU NE PEUX PAS TE PROMENER EN FORÊT

Les zones
peuvent changer,
par ici pour la
dernière version!



**RESPECTUEUX ET PRUDENT!
MAIS SURTOUT:
PROFITE BIEN DE TON CAMP!**

MON CAMP DANS LE LUXEMBOURG BELGE



LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR RAPPORT À LA PPA

Explications et conseils
pour ton camp: un
condensé proposé par
Atouts Camps



Arlon André Culot 063 58 91 52	Virton David Storms 063 58 86 40	Libin Sami Ben Mena 061 65 00 90	Nassogne Stépane Abras 084 37 43 10
Florenville Nathalie Lemoine 061 32 52 80	La Roche-en-Ardenne Sandrine Lamotte 084 24 50 80	Neufchâteau Benjamin De Potter 061 23 10 30	Vielsam Jean-Claude Adam 080 28 22 80
Habay-la-Neuve Martin Cleda 063 60 80 30	Marche-en-Famenne Damien Rouvroy 084 22 03 46	Saint-Hubert Dominique Pauwels 061 61 21 20	Bouillon Pierre Gigounot 061 23 08 80

Liens utiles pour en savoir plus sur la maladie de la
peste porcine:
<https://www.wallonie.be/fr/peste-porcine-africaine>
<http://www.afsca.be/ppa/>

K PPA?
LA PESTE PORCINE
AFRICAINNE (PPA) EST
UNE MALADIE MORTELLE
POUR LES PORCS ET LES
SANGLIERS. TOI? TU NE
RISQUÉS PAS DE
L'ATTRAPER, MAIS TU
PEUX LA TRANSPORTER!
UN PEU DE BOUE
CONTAMINÉE AUX
O CHAUSSURES SUFFIT!

POURQUOI?

ZONES EN FORÊT INTERDITES À LA
CIRCULATION, OBLIGATIONS DANS LES
ZONES AUTORISÉES, MESURES DE
PRÉCAUTION: MAIS POURQUOI?

Propagation: le bruit fait fuir et se disperser les sangliers

Transmission: le virus se cache dans la boue des bottes et peut être transporté en zone saine

Pièges et chasse: dans le but d'attraper les sangliers, mais ça peut être dangereux pour toi..

Interdiction de **circuler en forêt** dans la zone tampon

Interdiction d'**approcher un sanglier**, mort ou vif

Interdiction de **visiter** une ferme contenant des porcs dans les trois jours après avoir été en forêt

Attention!
sanctions et amendes en cas de non-respect!
Entre 200€ et 2400€ pour les groupes!

À FAIRE!



S'informer sur les restrictions en vigueur et sur les alternatives possibles dans la zone où est situé ton camp

Marcher uniquement sur les chemins et les sentiers



Tenir les chiens en laisse

Signaler la présence d'un sanglier mort ou affaibli

Transmettre toute information utile à la commune et à l'agent DNF : barrière ouverte, clôture cassée,...

Emballer soigneusement tous les déchets dans des sacs fermés

S'assurer de bien **désinfecter** les chaussures et autres objets "boueux"

S'éloigner des zones concernées pour les activités hors campement

NUMÉRO
GRATUIT
1718!

+ D'INFOS?



Brochure proposée par la Wallonie

PRUDENCE!



CHASSE ET UTILISATION DE PIÈGES EN COURS!
SOYEZ PRUDENTS ET ATTENTIFS AUX INFORMATIONS DIFFUSÉES ET N'HÉSITÉS PAS À POSER DES QUESTIONS!

DES QUESTIONS?

Tu peux contacter l'agent DNF et la commune qui pourront t'aider!

L'ASBL Atouts Camps et ta Fédération restent également disponibles!



ASBL Atouts Camps
Place l'Illon 13
5000 - Namur
081/65.83.09 0477/16.28.27
N° entreprise 0811.887.426
<https://atoutscamps.be>

DÉSINFECTER,
ET BIEN!

Deux étapes:

- 1 Bien rincer à l'eau**
- 2 Désinfecter à l'eau de javel**

De l'**eau de javel** diluée à 10% dans l'eau (100ml pour 1L d'eau) mais attention aux vêtements et à l'environnement!

- utilise des gants
- attention aux éclaboussures!
- choisis un endroit adéquat: n'évacue pas d'eau de javel dans la nature!

!? Renseigne-toi auprès de l'agent DNF de la zone!

